

Atelier Lyonnais d'Etudes Sociales

Une Société triarticulée

Problématique d'une mise en œuvre

Cahier n° 3

L'ORGANE ECONOMIQUE LOCAL

Version numérique au 16/12/2013
<http://www.triarticulation.fr/IH/Ales/>

L'Atelier Lyonnais d'Etudes Sociales est un groupe de personnes qui se réunit neuf fois l'an, pour étudier un sujet de fond (ici la triarticulation) et échanger sur la situation nationale et internationale à partir des recherches de Rudolf STEINER (1861-1925), de Bernard LIEVEGOED (1905-1992) et des publications actuelles (livres et revues) proches de notre sujet.

Les travaux ont commencé en automne 1998.

Les échanges ont été enregistrés, puis résumés sur papier avant de faire l'objet d'une rédaction publiable, elle-même affinée et approuvée par le groupe.

. Ce cahier invite à une lecture active.

. Le groupe serait heureux de recevoir les contributions des lecteurs, en vue de futures éditions remaniées et augmentées.

www.triarticulation.fr

. Toute reproduction, intégrale ou partielle est interdite, sauf autorisation écrite.

Contact et diffusion : A.L.E.S

**Adresse : 12 Avenue Béranger
69130 ECULLY**

ETUDE DE L'ORGANE ECONOMIQUE LOCAL

SOMMAIRE

- 1. Introduction**
- 2. Principe et missions de l'ECONOMIQUE**
 - .créer des richesses**
 - .créer de l'emploi**
 - .servir et protéger la nature et la santé**
- 3. L'ECONOMIQUE dans le Pays**
- 4. Organisation financière**
- 5. Le syndicalisme d'entreprise**
- 6. La valeur « travail »**
- 7. Ethique et justice**
- 8. Organisation de la qualité**
- 9. Liens avec le POLITIQUE et le CULTUREL**
- 10. Conclusions sur l'ECONOMIQUE de Pays**

1. INTRODUCTION

FONDEMENTS

Dans l'univers tout évolue.

L'histoire de l'humanité peut se concevoir comme un lent développement marqué d'étapes caractéristiques.

En Europe la Renaissance est à l'origine du monde moderne.

L'intellect se développe, les découvertes se font dans tous les domaines, l'exploration des continents terrestres, la science, les techniques.

Selon Rudolf STEINER¹, les hommes de cette époque ont été les porteurs pionniers d'une nouvelle qualité de l'âme qui se généralisera au cours du 3ème millénaire. Il s'agit de l'âme de conscience.

L'âme de conscience est triple², SCHILLER³ a montré cette triple aspiration humaine- l'instinct de matière, l'instinct de forme, l'instinct de jeu.

Pour vivre en harmonie, l'homme doit trouver dans la société une réponse à ses aspirations, c'est le fondement de la triarticulation proposée par Rudolf STEINER en 1919⁴. Chaque être humain réalise son existence en participant avec une implication plus ou moins forte aux trois organismes : le POLITIQUE, le CULTUREL, l'ECONOMIQUE.

A la même époque (1917) Rudolf STEINER découvrit la triple organisation humaine ; le système neuro-sensoriel, le système rythmique cœur-poumon, le système du métabolisme et des membres. Cette organisation, reflet des 3 forces de l'âme (pensée –sentiment -volonté), est un modèle d'observation d'un fonctionnement entre des systèmes auto-régulés et inter-réagissants .

Cependant une société triarticulée correspond à un *homme renversé*. L'organe économique fonctionne comme le système nerveux, l'organe culturel comme le métabolisme, l'organe politique comme le système cœur-poumon.

¹ La Théosophie. Novalis.1995

² Comme l'âme de cœur et de raison née avec la civilisation gréco-romaine, était double.

³ Schiller : Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme.

⁴ Les fondements de l'organisme social. Ed.Anthr. Romandes.1975

UNE SOCIETE TRIARTICULEE

Après de nombreuses années consacrées à l'étude d'ouvrages dédiés à la Triarticulation et à l'Economie, le groupe s'est vu confronté à la question : connaître les fondements de la Triarticulation sociale, c'est bien, mais l'objectif serait d'entrer dans le concret... *comment cela fonctionnerait-il ?*

Un ouvrage récent de Pierre CALAME et André TALMANT⁵ nous fut précieux. Ces anciens haut-fonctionnaires du Ministère de l'Equipement ayant travaillé au niveau local, national et international ont fait une découverte fondamentale :

« A toutes échelles –de la commune à la planète – la structure rencontrée est la même » (fractalité)⁶.

Ceci nous a permis le premier choix : commencer notre étude au niveau local en France.

Ce premier niveau parcouru, nous nous proposons de concevoir ensuite l'extension aux autres niveaux.

Hypothèses de travail :

A. Point de vue géographique :

La France future est constituée de quelques dizaines de communautés urbaines et de quelques centaines de communautés de communes ou **Pays** .

Une dizaine de **Régions**, occupent le niveau suivant, dans un Etat national (la France) intégré dans une **Communauté européenne** qui gère les domaines délégués par les nations.

La communauté urbaine – avec pour nous l'exemple du Grand Lyon- est un organe hybride –un petit Etat- dont nous étudierons l'organisation plus tard.

Nous travaillons donc sur un **Pays** .

Le concept de **Pays** est né de la rencontre nationale de Mâcon en juin 1982 sous l'impulsion de M.Rocard ; la loi Pasqua de 1995 mit en place des pays « expérimentaux », ainsi que la loi Voynet de 1999 et enfin en 2003 lors des nouvelles lois sur la décentralisation et l'aménagement du territoire sous le gouvernement Raffarin, la notion de **Pays** a pris la forme d'une structure souple n'étant ni un nouveau découpage administratif, ni une nouvelle circonscription électorale. **Il s'agit d'un territoire naturel de vie et de projets collectifs de**

⁵ « L'Etat au cœur » Desdee de Brouwer – 1997.

⁶ Par exemple un triangle coupé en deux reste un triangle, ainsi jusqu'à l'infiniment petit ou inversement jusqu'à l'infiniment grand.

développement local ,s'élaborant dans le cadre d'une nouvelle forme de démocratie participative où chacun a sa place : élus, associations, entreprises, citoyens.

250 pays sont actuellement constitués et expérimentent selon leurs particularités des formes de vie politiques, sociales, économiques et associatives.

D'autre part, la DATAR ⁷, a projeté une France d'environ 400 pays .

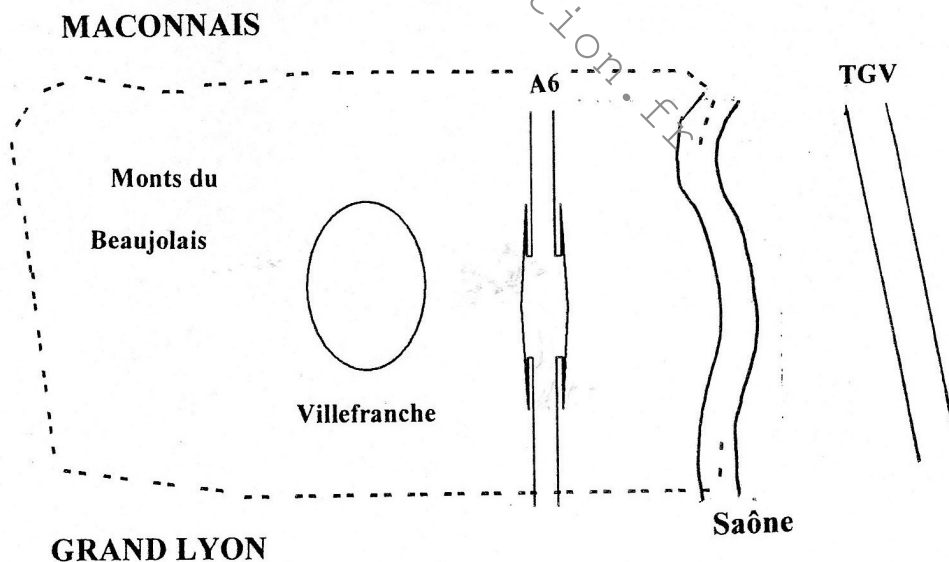
Le **Pays** est un territoire dont le centre est une ville moyenne. Il s'agit là d'un nouveau découpage administratif .C'est une vue centralisée, certes, mais on peut concevoir qu'avec l'aide locale de géographes, d'historiens, de sociologues, d'économistes et d'élus, les contours des Pays puissent prendre forme avec l'accord des populations, les éventuels litiges étant tranchés par des référendums locaux.

Le groupe s'est projeté vers ce futur, où les **Pays** sont *contigus*.

Le **Pays** est donc un territoire d'une dimension telle qu'il puisse porter la charge d'une administration, et de services de bonne qualité.

Pour ne pas créer un mot nouveau, et ces remarques faites, nous conservons pour nos travaux l'appellation **Pays** .

Le groupe s'est donné une image concrète de **Pays** : un territoire autour de Villefranche sur Saône, disons de 50.000 habitants ⁸.



⁷ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

⁸ Selon la densité et hors communauté urbaine un **Pays** pourrait contenir de 50 à 100.000 habitants.

B. Point de vue sociétal :

Dans un récent ouvrage Nicanor Perlas ⁹ montre que l'organisation sociale triarticulée se développe comme une personne avec une phase d'enfance, une phase d'adolescence et un âge adulte.

La mondialisation économique libérale, les conflits actuels, les fléaux sociaux sont l'indication d'une société qui n'a pas encore pris conscience qu'il y avait trois organismes potentiels : le POLITIQUE, l'ECONOMIQUE et le CULTUREL, chacun avec des lois propres et destinés à collaborer. Cette phase d'enfance est confrontée à des problèmes insolubles.

La phase d'adolescence correspond à une prise de conscience des domaines de triarticulation et à une recherche de mise en pratique.

L'âge adulte correspond à des hommes et des institutions qui ont *intégré* la triarticulation. L'image de l'homme dans une société triarticulée est devenue une seconde nature.

Le groupe a choisi d'œuvrer dans le cadre de la **phase d'adolescence** qui est cohérente avec l'esprit de recherche qui l'anime.

* * * * *

PLAN DE TRAVAIL GENERAL ¹⁰

Position

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| Cahier n°1 : l'organe POLITIQUE local |) | publié juin 2004 |
| Cahier n°2 : l'organe CULTUREL local |) | publié décembre 2004 |
| Cahier n°3 : l'organe ECONOMIQUE local |) | présente étude juin 2005 |
| Cahier n°4 : Institutions et triarticulation. |) | en préparation |

Convention : Nous avons supposé que la législation évoluera avec le développement de la société triarticulée, permettant le fonctionnement décrit dans ce cahier.

⁹ La société civile : le 3^{ème} pouvoir. Ed. Yves Michel. 2003.

¹⁰ Ces cahiers correspondent au plan local (le **Pays**), les niveaux supérieurs feront l'objet des cahiers suivants.

2. PRINCIPE ET MISSIONS DE L'ECONOMIQUE

GENERALITES

Principe : la **fraternité** (ou solidarité) c'est-à-dire fonder son activité sur la satisfaction des besoins et des problèmes des autres, fournir les moyens pour que personne ne reste au bord de la route, pour qu'une vie décente soit permise à tous.¹¹

Missions : - créer des richesses
- créer de l'emploi
- servir et protéger la nature et la santé.

2.1 . Créer des richesses

C'est développer de l'activité économique pour couvrir les besoins. Comme les besoins sont immenses, l'expertise de l' Economique sera de détecter les besoins recevables à un moment donné, de les solvabiliser et de créer les organes économiques dédiés à leur satisfaction. Bien voir que les ressources du Politique et du Culturel sont issues de l'Economique.

2.2 . Créer de l'emploi

Une économie saine a pour seule limite la *quantité de population active* disponible. La situation normale serait une négociation permanente pour répartir les personnes actives disponibles entre le Politique, le Culturel et l'Economique, une immigration temporaire ou permanente venant combler les creux.

Cette gestion de l'emploi doit prendre en compte une situation complexe et mouvante (emplois à temps plein, partiel, saisonnier, maladies, accidents, décès, entrées et sorties du marché de l'emploi, perturbations politiques, climatiques) et exige donc une connaissance et une organisation réactive.

De plus les aptitudes physiques, mentales et professionnelles sont très inégales ; donc la situation saine de l'emploi serait une offre insatisfaite transitoire accompagnée d'une demande insatisfaite transitoire.¹²

2.3 . Servir et protéger la nature et la santé

Le Culturel est à la source des connaissances correspondantes. Il en résulte les règles issues du Politique, qui sont des contraintes pour l'activité économique.¹³ L'application justifie des compromis progressifs.

¹¹ La contre-partie individuelle étant que chacun participe selon ses aptitudes à la vie collective.

¹² Selon le mot d'Alfred SAUVY : « la main qui ne va pas dans le gant ! »

¹³ D'abord ne pas nuire ! Rejets gazeux et liquides, pollutions du sol et des eaux, radiations...

L'agriculture est un domaine de l'Economie très concerné par cette mission. L'embellissement et l'entretien des paysages, la prévention des cataclysmes... sont des activités rentables du point de vue collectif.

3. L'ECONOMIQUE DANS LE PAYS

3.1 . Généralités

Approche :

A ce niveau local nous ne théoriserons pas, nous nous contenterons par une étude de cas de montrer comment pourrait fonctionner l'organe économique . L'Economie du **Pays** s'insère dans le tout national et international. Les règles du jeu lui viennent de l'extérieur, cependant les problèmes généraux ont leur traduction locale (qualité, export, problèmes sociaux...)

La Branche :

Cette entité regroupe des activités homogènes, par exemple l'agriculture avec des Sous-Branches (céréales, élevage, vigne, sylviculture, maraîchage...).

Nous aurons ainsi le commerce, l'industrie, les services, les transports, les travaux publics...

Chaque entité économique (dotée d'une personnalité juridique et de comptes annuels) se rattache à une Sous-Branche et à une Branche.

Chaque entité est traversée aussi par des **professions** (la mode, l'alimentation, la forge, l'usinage, la téléphonie...). La profession dépasse l'entité et crée des liens avec les niveaux supérieurs (Région, Nation...) notamment dans la recherche, la formation, l'emploi...¹⁴

La comptabilité

C'est le *langage commun* de l'Economie, il permet la connaissance des phénomènes. La relation comptable est fondée sur la confiance. L'organisation des professions de comptables, d'auditeurs assure cette confiance.¹⁵

L'économie associative (E.A.) :

E.A. est un mode de relation entre entités qui vise à substituer la coopération à la compétition. Selon la **théorie des jeux**, c'est ce mode qui maximise les gains de l'ensemble.¹⁶

¹⁴ Nous verrons ces points dans les cahiers ultérieurs

¹⁵ Voir point 7, la Justice dans l'Economie.

¹⁶ Selon le mot de Bernard Maris « on ne joue plus perso ! » Anti manuel d'Economie. Ed.Bréal.2003.

Rudolf Steiner a créé le néologisme allemand d'**Assoziation** pour distinguer un groupe d'intérêts communs (groupe de pression, parti, syndicat, chasseurs...) du groupe associatif qui rassemble des acteurs aux **intérêts divergents** .

Les membres du groupe associatif (responsables ou délégués des entités) ayant eu une formation commune en E.A. se retrouvent périodiquement pour faire le point du fonctionnement à partir des comptes de chacun- **à livre ouvert**.

Par exemple les entités liées au marché des fruits (producteurs, importateurs, distributeurs, transformateurs, associations de consommateurs) forment une Association.¹⁷ Le chiffre d'affaires est analysé, et le **juste prix** est établi aux différents stades pour une répartition équitable de la valeur ajoutée. Les normes internes (qualité, dimensions, emballages...) sont tenues à jour et les campagnes promotionnelles font l'objet d'une décision commune.

3.2 . Etudes de cas

A. Commerce de distribution

Création : le futur commerçant détecte un besoin et élabore un projet (étude de marché, enquête administrative, localisation...).

Le projet est présenté au comité de zone (C.Z.)¹⁸. Le C.Z examine l'intérêt du projet, la compétence du promoteur, la viabilité prévisionnelle, l'effet dynamisant ou destructeur pour les commerces en place et rend son avis.

En cas de refus le promoteur peut faire appel au niveau de la Branche qui peut proposer une autre localisation vers une autre zone.

En cas d'accord, le C.Z. peut proposer des locaux disponibles à louer, un financement total ou complémentaire, avec un statut adapté du promoteur. Eventuellement un commerce victime d'une innovation se verrait proposer une compensation équitable.

Fonctionnement : la nouvelle entité s'intègre au C.Z. et à l'Association de marché correspondante (par exemple l'habillement) – la décision est libre pour le demandeur et ceux qui l'accueillent.

Le Comité de Zone (C.Z.)

Le **Pays** (élus du POLITIQUE, responsables de l'urbanisme, associations de consommateurs, Conseil des C.Z.) tient à jour les zones de distribution dans la carte du **Pays**.

Nous aurons des rues, des places de villes ou de villages, des parcs d'activités dédiés à la distribution.

Chaque zone a son C.Z. Les distributeurs élisent des représentants qui assurent la gestion générale, l'examen des nouveaux projets, des difficultés conjoncturelles,

¹⁷ Le A majuscule distingue pour nous ce type d'association.

¹⁸ Voir ci-après la définition de cette institution.

des faillites. Le C.Z. travaille pour cela avec les consommateurs ¹⁹, les juristes et les auditeurs des comptes.

B . Petite industrie ou service

Au démarrage il y a un projet, répondant à des besoins, présenté par un porteur qualifié, épaulé par un spécialiste (développeur de projet).

Le capital peut aussi être confié au promoteur. Celui-ci est alors salarié par le conseil d'administration (C.A.) (2 ou 3 personnes issues du Conseil de Branche²⁰). Au bouclage des comptes annuels le C.A. affecte la marge (rémunération du capital, impôts, bonus aux dirigeants, au personnel, dons...). Selon la taille, le directoire peut ainsi progressivement devenir majoritaire ou propriétaire de l'affaire.

Le système bancaire intervient pour les capitaux circulants.

Les locaux (existants ou construits pour le projet) sont loués.

C. Grande industrie ou service (dont grande distribution – hypermarchés...)

Il s'agit d'une implantation filiale d'une entreprise existante au niveau régional ou national.

Le projet est alors présenté à l'organisme économique global du **Pays** .

En général il s'agit du résultat d'une action du Comité de développement du **Pays** pour attirer des entreprises. Le projet provoque une véritable négociation avec les parties prenantes sur la base d'un compte d'exploitation prévisionnel.

D. Exploitation agricole nouvelle

Le promoteur propose son projet au Conseil de Branche. L'étude préalable a permis de repérer un besoin-produit, de même que des surfaces disponibles adaptées sur le territoire du **Pays** et de bâtir un compte prévisionnel.

Les terrains²¹, les bâtiments sont loués, le capital de départ peut être apporté par le Conseil de Branche.

E. Organismes d'Etat (du POLITIQUE) national.

Ce peut être un service de météorologie, de statistiques, une unité militaire...Ce cas se rapproche du cas **C** . C'est une occasion heureuse pour la gestion de l'emploi. L'ECONOMIQUE apporte sa compétence générale.

3.3. Organisation de la Branche

¹⁹ Leur présence limite le risque de frilosité dans l'acceptation des projets. D'autre part cela implique une organisation propre aux consommateurs avec pour exemple actuel la revue « Que choisir ».

²⁰ Voir plus loin l'organisation de la Branche.

²¹ Voir cahier n°1 « Organe Politique local »

La Branche a un caractère professionnel, elle fonctionne en réseau, du **Pays** à la Région et à la Nation.

Au niveau du **Pays** la Branche est une organisation complète.

Le **Directoire** étudie et lance les projets, suit l'activité et les résultats économiques, gère les capitaux engagés et fonctionne comme une société financière.

Le **Bureau d'études** suit les tendances du marché, l'évolution technique, la formation et la situation de la main-d'œuvre de tous niveaux²².

Le **Conseil de Branche** est l'instance de décision – groupe d'élus par les entités de la Branche, et membres co-optés (retraités et membres du Culturel) qui constituent les Sages.

Les Sages - à l'esprit créatif- sont à l'affût des idées nouvelles, étudient les rapports du Directoire et donnent un avis aux élus.

Le Conseil de Branche a en conscience l'activité globale, les dimensions, les liens, les problèmes... Il se réunit une à deux fois par mois.

Le Directoire et le Bureau d'études sont composés de permanents salariés.

3.4. Organisation de l'ECONOMIQUE local

Nous avons vu que chaque entité économique du **Pays** appartient à plusieurs réseaux, la Branche, le Comité de zone, l'Association liée à son ou ses marchés.

L'entité a vocation à former avec quelques autres un Organe d'Economie Associative. Le protocole d'adhésion, les rencontres périodiques autour des budgets et des problèmes de chacun, le soutien réciproque y compris financier constitue l'amorce d'une métamorphose du capitalisme.²³

L'Assemblée économique

L'ensemble des réseaux mandate des représentants selon des modalités liées aux caractéristiques professionnelles ou techniques. Il s'agit de co-optation de personnes volontaires pour un mandat limité dans le temps (par exemple 3 ans) et choisies pour leur compétence.

Chaque entité confirme par un vote par correspondance (vote pondéré ou non) la liste des représentants.²⁴

L'Assemblée approuve la nomination ²⁵ du **Directoire Economique du Pays** (D.E.P.)

²² Selon la taille de la Branche (capitaux, main-d'œuvre), la Branche peut couvrir plusieurs **Pays associés** pour porter les charges de structures.

²³ Nous n'irons pas plus loin sur ce sujet dans ce cahier ; mais le lecteur intéressé peut consulter le site : www.ae-institute.com

²⁴ Par exemple selon le mode actuel des mutuelles.

²⁵ Des conseillers du Culturel suivant intimement la vie de l'assemblée et des réseaux peuvent avoir pour mission de repérer les personnes à proposer pour le D.E.P.

Le D.E.P. est un petit groupe de décideurs en fin de parcours professionnel ou récemment en retraite, de grande disponibilité et aptes à porter en conscience le **Pays** économique comme un grand organisme.

Le D.E.P. a autorité sur la structure administrative et présente annuellement à l'Assemblée un rapport d'activité.

L'Office des statistiques

C'est l'observatoire de **Pays** qui relève les données de tous types en vue de leur intégration au niveau supérieur.

Au niveau du **Pays** il publie les **comptes du Pays** vu comme une globalité : production intérieure, exportations, importations, production par tête, agrégats par Branches, historiques....

Il fournit les données sociales (population, chômage, pauvreté, logement, pollution...)

Le Comité de développement de Pays (ou de plusieurs pays associés)

C'est un bureau d'études nommé par l'Assemblée économique, ayant pour mission la prospective à long terme du **Pays** (par exemple 20 ans).

Sur la base des données de l'Office des statistiques, des enquêtes de tendance générale de l'Economie, des influences culturelles...il établit un bilan des forces et faiblesses du **Pays**, des besoins de création d'emplois, ou d'import de main-d'œuvre, de formation.

Il recueille des potentialités de créations d'entreprises, d'infrastructures (terrains, voies, constructions).

Il participe aux salons professionnels (Industrie, Tourisme, Services) pour attirer entreprises et main-d'œuvre. Il propose à de grandes ou moyennes entreprises de créer des filiales dans le **Pays** sur la base d'études prévisionnelles.

Il soutient la candidature du **Pays** pour recevoir des activités publiques décentralisées.

L'Office de l'Emploi (O.E.)

Institution-clé de l'ECONOMIQUE, il a l'ambition d'appliquer des politiques générales mais aussi de se relier jusqu'aux personnes concernées.

Le **Pays** constitue naturellement un bassin d'emploi et sa dimension est pertinente pour l'O.E.Cependant le réseau d'informations et d'institutions concernant les **Pays** contigus et la **Région** peut permettre de traiter des problèmes spécifiques et de se comparer aux autres.

Les politiques générales concernent par exemple :

- la proximité du domicile et du lieu de travail
- l'intérim, le temps partiel
- la formation de requalification
- la promotion des professions en manque de candidats (participation aux salons professionnels, intervention auprès des jeunes...)

Un **Comité d'emploi** réunissant trois à quatre fois l'an , l'O.E., le Comité de développement et des délégués spécialisés des Branches et de l'enseignement professionnel fait le point de la situation et définit des actions pour le court et moyen terme.

L'action concernant les personnes consiste à recevoir les demandeurs d'emplois, faire leur bilan professionnel et social²⁶.

La personne est alors affectée à un petit groupe avec un tuteur²⁷ où peut se déployer le conseil et l'entraide.

Le groupe fonctionne régulièrement comme un groupe de travail en entreprise, avec des alternances de cours, de visites, d'échanges et de travail personnel.

En cours de tutorat, la créativité entre en jeu pour trouver la meilleure solution pour chacun²⁸, y compris le développement d'un projet personnel ou l'entrée dans l'équipe d'un projet en cours.

L'objectif de l'O.E. c'est le plein-emploi, en limitant au minimum l'intervalle entre deux emplois successifs. Ajoutons que dans le **Pays** aucun emploi n'est à vie : tout emploi ou activité n'est qu'une phase dans la biographie d'une personne. Le taux de chômage est un des critères de jugement de l'action de l'ECONOMIQUE.

Chaque personne du **Pays** doit toujours avoir un statut clair ²⁹ et aucune ne doit être abandonnée.

4. ORGANISATION FINANCIERE

4.1. Cette organisation sera étudiée dans son ensemble pour les niveaux supérieurs (**Région, Nation...**). Pour le **Pays** nous nous contenterons de décrire les aspects financiers du point de vue des acteurs locaux.

²⁶ Un(e) assistant(e) social(e) ayant autorité pour cela peut examiner la situation du ménage et proposer une aide financière temporaire adaptée (allocation, prêt d'honneur, prêt à long terme, logement...)

²⁷ Bénévolat attractif pour des retraités.

²⁸ Dont les emplois dans le Politique et le Culturel.

²⁹ Y compris salarié comme homme ou femme au foyer ou en traitement thérapeutique.

4.2. Epargne des particuliers :

Nous aurons :

- l'épargne populaire (caisses d'épargne)
- l'épargne solidaire (type la NEF³⁰)
- l'épargne-retraite de type assurance-vie
- l'immobilier
- les obligations émises par :
 - l'agence foncière³¹
 - les sociétés financières assurant le financement des projets
 - le Trésor³².

4.3. Maniement de l'argent

Les banques classiques ouvrent des comptes aux particuliers, fournissent les cartes de crédit et chéquiers, assurent les débits-crédits et les prêts liés à la consommation.

Ceci est également valable pour les T.P.E. (Très Petites Entreprises).

Des banques spécialisées assurent les besoins de trésorerie des P.M.E, des grandes entreprises et des institutions (dont les institutions du POLITIQUE, du CULTUREL et les Fondations).

Ces banques gèrent la trésorerie des sociétés financières du développement économique. Dans le cadre de la régulation générale elles achètent des obligations des sociétés financières (création monétaire) et les revendent aux particuliers ou entreprises pour leur épargne.

4.4. Financement des investissements des entreprises

Les investissements sont liés à des projets, présentés au conseil d'administration puis en rencontres en Association³³ pour pertinence et vérification de rentabilité.

Le Comité d'investissements de l'Economie du **Pays** gère le volume global et affecte le dossier à une Société financière avec une date de déblocage des fonds.

³⁰ **Nouvelle Economie Fraternelle.** Voir le site : www.lanef.com

³¹ Voir cahier n°1.

³² Cette épargne serait cependant mieux adaptée aux organismes d'assurance-vie qu'à l'achat direct des particuliers.

³³ voir note 17 p.10.

5. LE SYNDICALISME D'ENTREPRISE

Le syndicat est parmi les partenaires de l'entreprise ou de l'institution celui qui prend en charge les droits et devoirs du personnel.³⁴

Dans la gestion, il est présent au Conseil d'administration.

Dans la formation du personnel, il participe à la définition des politiques et est destinataire de tous documents sur leur application et leurs résultats.

Dans la vie quotidienne, il participe à la définition du règlement intérieur – horaires, travail en équipe, dates de congés...

Il est partenaire des commissions Hygiène et Sécurité.

Le syndicat est organisé pour le dialogue général avec les dirigeants économiques et politiques au plan régional et national.

Il est aussi ramifié par catégories (cadres, employés, techniciens, ouvriers...) et par profession pour les dialogues spécifiques.

Le **Culturel** a un rôle fondamental dans la formation des dirigeants économiques et des dirigeants syndicaux sur les aspects juridiques, évolution économique, évolution du monde et de l'humanité.

6. LA VALEUR « TRAVAIL »

Afin de freiner le désinvestissement vis à vis de la valeur « travail », la triarticulation sociale conçoit la situation d'emploi comme un lieu de développement humain.

Dans la mesure où chaque homme est considéré comme un partenaire unique et indispensable dont la créativité est orientée vers le futur, et où la rémunération s'établit dans le cadre de règles justes et claires, l'intérêt pour le travail croîtra et la souplesse dans les horaires ne sera plus un sujet de polémique.

7. ETHIQUE ET JUSTICE

La sélection des dirigeants économiques et syndicaux fait intervenir des critères moraux.

La présence d'administrateurs indépendants du directoire dans les Conseils d'administration, le contrôle comptable doit limiter les dérives financières.

S'il y a faute, il y a dépôt de plainte en justice.

Une police spécialisée du POLITIQUE procède aux enquêtes.

La justice sanctionne au plan pénal et au plan professionnel (par exemple : retrait temporaire ou définitif du « permis de gérer »).

³⁴

Dans l'avenir, il serait souhaitable que tous les membres de l'entreprise soient syndiqués.

8. ORGANISATION DE LA QUALITE

L'ECONOMIQUE apporte sa compétence en matière de gestion, d'organisation, d'efficacité .

Les acteurs sont des Cabinets de conseil qui, pour les missions des différentes institutions du POLITIQUE, du CULTUREL, de l'ECONOMIQUE, déterminent le rapport coût/efficacité selon le problème posé.

Des rapports périodiques sont la base des réformes à apporter.

Les dossiers d'études sont déclenchés par le **Haut Conseil de Pays**³⁵.

La qualité des produits et services se gère dans le cadre des directives élaborées par le CULTUREL³⁶.

La qualité dans chaque entreprise est une des politiques de management. Selon la taille elle peut constituer la mission d'une direction spécifique.

La qualité se décline sous tous ses aspects : communication, relations extérieures, relations sociales, fiabilité, rebuts, entretien préventif, développement durable...

9. LIENS AVEC LE POLITIQUE ET LE CULTUREL

. Avec le POLITIQUE

L'ambassadeur qui travaille à proximité du POLITIQUE est en permanence un observateur et un conseiller pour les compétences de l' ECONOMIQUE. Par exemple, l'ECONOMIQUE assure la fourniture des besoins de base (eau, énergies, égouts, traitements des déchets, télécommunications...) par ses entreprises spécialisées.

Le POLITIQUE est le décideur du réseau des infrastructures et le garant de la bonne distribution.

Toute question bloquante est mise à l'ordre du jour du **Haut Conseil de Pays**.

. Avec le CULTUREL

Même rôle des ambassadeurs qui facilitent les échanges .
(Formation, travaux, Conseil en organisation et gestion...)

Par exemple, le CULTUREL est consulté pour toute nouvelle activité au plan éthique car l'ECONOMIQUE peut faire de la richesse avec la drogue, la dépollution, les catastrophes...

³⁵ Voir cahier n°4. Triarticulation.

³⁶ Voir cahier n°2. Le Culturel local.

10. CONCLUSIONS SUR L'ECONOMIQUE DE PAYS

L'ECONOMIQUE fonctionne comme un grand organisme. Ses dirigeants ont présents à l'esprit les flux de travailleurs, de matières, d'informations. Sa tendance est la surchauffe. L'Association permet de coller au marché par de sages prévisions, le POLITIQUE met de l'ordre et le CULTUREL du sens.

L'ECONOMIQUE de **Pays** s'ingénie à s'insérer dans le Tout régional, national, mondial.

Nous concluons par une approche de la *notion de l'argent*³⁷ « Est-il une chose en soi, ainsi que l'économie courante le suppose, ou bien, est-il représentatif de processus qu'autrement nous ne saurions « voir » (et donc en être conscients)? Pénétrer dans le paysage de *l'économie associative* entraîne le passage par le chas de cette aiguille particulière. Car, vivant au profond de nos âmes, c'est notre croyance que l'argent est une chose en soi qui nourrit le principal caractère financier de notre époque- le phénomène du capital mondial infidèle qui tourne dans les marchés financiers du monde, ou, comme Steiner l'indiqua, le fait que « l'argent travaille maintenant pour son propre compte »³⁸. Dans les conditions de la finance abstraite, c'est non seulement l'idée que l'argent est une chose en soi qui est en « faute », mais aussi que par là, l'être humain est absent des processus financiers et monétaires. Les marchés financiers *semblent* alors, être abstraits et éloignés, mais ce n'est pas la vérité. Plus précisément ils semblent ainsi parce qu'ils manquent de la « présence » de l'être humain.

Si nous voulons fonder la finance moderne, de façon vraiment responsable, il faut un médium approprié. En nous y intégrant nous-mêmes- c'est-à-dire, en rendant cohérentes nos forces de vouloir- le monde de la finance perdra sa qualité d'abstraction. »

³⁷ Extrait du chapitre « Science économique révélée » du livre de C.H.Budd. « The Métamorphosis of Capitalism ». Associative Economics Institute.2003 (Trad. ALES)

³⁸ Rudolf Steiner :Science économique- le monde comme économie unique (1922).

www.triarticulation.fr